

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** IMBERAL SL 30B
- **Code du produit:** 51121 D
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**  
Peinture solvantée à base de bitume au bon pouvoir d'adhérence pour la protection des mangeoires et des silos.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
Heinrich Hahne GmbH & Co. KG  
Heinrich-Hahne-Weg 11  
45711 Datteln Tel.: 02363/5663-0
- **Service chargé des renseignements:**  
Abteilung: Produktsicherheit  
Tel.: 02363 5663-0  
Email: [info@hahne-bautenschutz.de](mailto:info@hahne-bautenschutz.de)
- **Numéro d'appel d'urgence:**  
Giftinformationszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,  
Tel.: 0551-19240

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3      H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

STOT SE 3      H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
- **Principaux dangers:** N Dangereux pour l'environnement
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**  
R 10 Inflammable.  
R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
- **Système de classification:**  
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

(suite page 2)

**Nom du produit: IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 1)

· **Éléments d'étiquetage**

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.

GISCODE: BBP 30

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



N Dangereux pour l'environnement

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:** Distillates (petroleum), hydrotreated light

· **Phrases R:**

10 Inflammable.

51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Phrases S:**

16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· **Autres dangers**

Le produit ne contient pas d'hydrocarbures aromatiques polycycliques, les goudrons et aucun pas de phénols.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

### 3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique:** Mélanges

· **Description:** Laque bitumeuse solvantée.

· **Composants dangereux:**

CAS: 64742-47-8	distillats légers (pétrole), hydrotraités	25-50%
EINECS: 265-149-8	 Xn R65	
	 Flam. Liq. 3, H226;  Aquatic Chronic 2, H411;  STOT SE 3, H336	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

**Nom du produit: IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudreextincrice ou jet d'eau diffus. Dans le cas d'incendie de grande ampleur, jet d'eau diffus ou mousse alcoolisée.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** ne pas respirer les fumées et les gaz d'explosion.
- **Autres indications** refroidir les récipients explosés ou jet d'eau diffus.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Assurer une ventilation adéquate  
Tenir à l'écart des sources d'ignition
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.  
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- **Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:**  
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

(suite page 4)

Date d'impression : 24.02.2014

Révision: 24.02.2014

**Nom du produit: IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Stocker dans les emballages d'origine non-ouverts, protéger de la chaleur et du rayonnement solaire direct.
- **Indications concernant le stockage commun:**  
Stocker séparé des boissons, denrées alimentaires et aliments pour animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Classe de stockage:** LGK (concept VCI): 3A - Liquides inflammables.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**8052-42-4 asphalte (50-100%)**

MAK	10 mg / m <sup>3</sup>
-----	------------------------

Les vapeurs et les aérosols; 7,29,30; règle technique 901-77

**64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités (25-50%)**

AGW	300 mg / m <sup>3</sup> (méthode de RCP)
-----	--

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

- **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Gants de protection résistant aux solvants, une crème de protection de la peau

- **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Solvant Gants de protection résistant en caoutchouc nitrile ou en caoutchouc fluoré (Viton).

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

480 min (caoutchouc nitrile), 480 min (Viton)

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs.

FR

(suite page 5)

Nom du produit: **IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 4)

### 9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
Forme:	Fluide
Couleur:	Noir
· Odeur:	De type solvanté
· Changement d'état	
Point de fusion:	-15 °C
Point d'ébullition:	145-200 °C
· Point d'éclair	41 °C
· Température d'inflammation:	210 °C
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,3 Vol %
Supérieure:	6,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	2 hPa
· Densité à 20 °C:	0,92 g/cm <sup>3</sup>
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Viscosité:	
Cinématique à 20 °C:	100 s (ISO 4 mm)
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	25-50 %
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10 Stabilité et réactivité

- Réactivité
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

### 11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë:
- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: action dégraissante sur la peau
- des yeux: action irritante

(suite page 6)

Date d'impression : 24.02.2014

Révision: 24.02.2014

**Nom du produit: IMBERAL SL 30B**

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite de la page 5)

## 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistence et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
  - **Recommandation:**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
  - **Catalogue européen des déchets**
- |          |  |
|----------|--|
| 17 03 02 | mélanges bitumineux autres que ceux visés à la rubrique 17 03 01 |
|----------|--|
- **Emballages non nettoyés:**
  - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14 Informations relatives au transport

- **No ONU**
  - **DOT, ADR, IMDG, IATA** UN1139
  - **Nom d'expédition des Nations unies**
  - **ADR** 1139 SOLUTION D'ENROBAGE (pas visqueux)
  - **IMDG** COATING SOLUTION (Distillates (petroleum), hydrotreated light), MARINE POLLUTANT
  - **IATA** COATING SOLUTION
  - **Classe(s) de danger pour le transport**
  - **ADR**
- 

- **Classe** 3 Liquides inflammables.

(suite page 7)

Date d'impression : 24.02.2014

Révision: 24.02.2014

Nom du produit: **IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 6)

· <b>Étiquette</b>	3
· <b>IMDG</b>	
	
· <b>Class</b>	3 Flammable liquids.
· <b>Label</b>	3
· <b>IATA</b>	
	
· <b>Class</b>	3 Flammable liquids.
· <b>Label</b>	3
· <b>Groupe d'emballage</b>	
· <b>ADR, IMDG, IATA</b>	III
· <b>Dangers pour l'environnement:</b>	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : distillats légers (pétrole), hydrotraités
· <b>Marine Pollutant:</b>	Non
· <b>Marquage spécial (ADR):</b>	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Liquides inflammables.
· <b>Indice Kemler:</b>	30
· <b>No EMS:</b>	F-E, S-E
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	
· <b>ADR</b>	
· <b>Quantités limitées (LQ)</b>	5L
· <b>Catégorie de transport</b>	3
· <b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN1139, SOLUTION D'ENROBAGE (pas visqueux), 3, III

### 15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales:**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**  
COV (UE): conformément à la directive 2004/42/CE chat. A / i max. 420 g / l
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 8)

Date d'impression : 24.02.2014

Révision: 24.02.2014

**Nom du produit: IMBERAL SL 30B**

(suite de la page 7)

## **16 Autres informations**

*Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.*

· **Phrases importantes**

*H226 Liquide et vapeurs inflammables.*

*H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.*

*H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.*

*R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.*

· **Acronymes et abréviations:**

*RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer*

*ICAO: International Civil Aviation Organization*

*ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route*

*IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods*

*DOT: US Department of Transportation*

*IATA: International Air Transport Association*

*GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals*